

Éthique de l'existence post-capitaliste : pour un militantisme existentiel, Christian Arnsperger, Éd. du Cerf, 2009, 314 pages

David Hiez

Dossier – Droit coopératif
Special Feature: Cooperative Law
Numéro 317, août 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020886ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1020886ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (imprimé)
2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hiez, D. (2010). Compte rendu de [Éthique de l'existence post-capitaliste : pour un militantisme existentiel, Christian Arnsperger, Éd. du Cerf, 2009, 314 pages]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (317), 97–99.
<https://doi.org/10.7202/1020886ar>

sont fort nombreuses et un tel index eût facilité bien des recherches. Cela dit, il faut souligner l'importance de cet ouvrage qui montre l'ampleur de la génération fouriériste et son empreinte sur la société dans la plus grande partie du XIX^e siècle. Cette histoire sociale en action était jusqu'alors aussi méconnue que passionnante et il faut remercier Bernard Desmars pour en avoir restitué toute la richesse.

Michel Dreyfus ●

**Ethique de l'existence post-capitaliste:
pour un militantisme existentiel**

Christian Arnsperger.

Ed. du Cerf, 2009, 314 pages.

Ce livre de Christian Arnsperger ne porte pas spécifiquement sur l'économie sociale ou solidaire et l'on pourrait se demander ce qui justifie un compte rendu au sein de la *Recma*. C'est que le propos de l'auteur intéresse tous ceux qui, à un titre ou à un autre, cherchent à s'inscrire dans une perspective autre que le capitalisme. L'auteur défend en effet la thèse, déjà présente dans ses précédents ouvrages, que le capitalisme s'accompagne d'une métaphysique que nous avons intégrée et que toute remise en cause ne peut aboutir qu'à condition de faire une place à la constitution d'une nouvelle métaphysique pour laquelle il esquisse quelques pistes.

Désincorporer le capitalisme

Christian Arnsperger est un économiste belge, chercheur au FNRS (Belgique), et enseigne à la chaire d'éthique économique de l'université catholique de Louvain. Auteur de plusieurs ouvrages d'épistémologie et de réflexion critique sur les fondements spirituels du capitalisme, il franchit dans ce dernier livre une nouvelle étape et développe les bases d'une autre société. Son propos n'est pas principalement économique ou politique, quoique ces dimensions y soient explicitement envisagées, mais s'intéresse avant tout aux valeurs qu'un homme désireux de vivre une expérience non capitaliste doit

retravailler. Tout l'intérêt de sa réflexion réside en effet dans la démonstration des présupposés existentiels sur lesquels repose le capitalisme et dont tout individu doit se défaire s'il veut que son action échappe au système bâti depuis plusieurs siècles – c'est en ce sens qu'il affirme que sa visée est thérapeutique. Ce n'est qu'à la suite de ce travail sur soi qu'il peut véritablement renouveler son action dans le monde, en s'inscrivant dans un libéralisme existentiel. Ces deux tâches sont entreprises en quatre parties : axiomatique de l'aliénation capitaliste, axiomatique de la libération post-capitaliste, devenir des militants existentiels, faire émerger l'avenir. Neuf chapitres ponctuent le chemin. Nous ne détaillerons pas chacune de ces étapes, faute de temps, mais insisterons sur les avancées qui nous ont le plus marqué afin de donner le goût de suivre cette voie.

Simplifier, universaliser, démocratiser

Le premier constat, banal s'il n'est mené à son terme, est que les phénomènes économiques ne sont pas autosuffisants, mais qu'ils ont des dimensions tant individuelles que collectives, tant extérieures qu'intérieures. Or à ces quatre dimensions correspondent des axiomes capitalistes : par exemple, l'innovation se comprend comme un savoir profitable. Toute la force destructrice du capitalisme tient à ce que nous avons tous intégré ces axiomes et que toutes nos pensées, toutes nos actions, quand bien même nous les souhaiterions contestataires, en sont imprégnées, ne nous permettant pas de sortir du système dont ils constituent l'imaginaire clos. C'est ainsi que le capitalisme fonde une société aliénée, en ce sens que toute proposition d'évolution y est ressentie par les individus comme totalitaire ou que les mêmes sujets ne sont plus capables d'avoir une vision complète d'eux-mêmes ou de la société, la réduisant à ce que donne à voir la culture qui les forme. Ce faisant, l'homme ne peut plus imaginer d'autre demain et nous nous situons alors, quoi que l'on en dise sur le plan purement théorique, dans une fin de l'histoire.

Les visées qui devraient animer une existence post-capitaliste ne sont pas surprenantes : mutualité, quête de la vérité, liberté de donner le meilleur de soi... Ce qui frappe, c'est que ces visées ne sont pas exclusivement ni prioritairement économiques. Pour éviter la catastrophe anthropologique que prépare le capitalisme, un lâcher-prise doit être accompli qui s'articule autour de trois mots : simplification (détachement à l'égard de l'anarchie capitaliste des envies et de ses vertiges), universalisation (détachement à l'égard de l'inégalité économique comme outil d'incitation à l'effort et de différenciation sociale) et démocratisation (détachement à l'égard de la hiérarchie capitaliste et de ses prestiges). La confusion aujourd'hui opérée entre besoin, envie et désir doit également être réduite pour permettre un rapport renouvelé à la nécessaire consommation de biens.

Ici et maintenant

Ces remises en cause et reconstructions ne doivent pas se confondre avec les tentatives parfois esquissées dans le passé pour bâtir un homme idéal, porteur d'une société du même type. Il ne s'agit pas de changer la nature de l'homme, mais de nous faire sortir de l'appauvrissement anthropologique dans lequel nous sommes enfermés et de nous permettre ainsi de construire un autre demain, dont le contenu est inconnu, mais qui n'est concevable qu'après ce travail individuel. En ce sens, la démarche qui est proposée n'est pas seulement d'ordre structurel et collectif ; en dépit de toutes les bonnes intentions qui l'anime, elle est vouée à l'échec si les personnes qui l'entreprennent ne se sont pas d'abord émancipées des chaînes spirituelles qui les lient. La construction d'un monde pour demain ne peut se baser sur une simple élaboration théorique et requiert une mise en actes immédiate. Celle-ci est nécessairement très difficile, car elle s'inscrit dans un univers capitaliste. Les nouveaux militants existentiels seront donc à la fois du monde et hors du monde. Ces expériences existent déjà au sein des communautés alternatives, parmi lesquelles l'auteur mentionne

des expériences coopératives (comme celle de Mondragon). Inversement, d'autres expériences ne sont pas détachées des structures et axiomes capitalistes et ne peuvent avoir une vertu dans l'entreprise émancipatrice ; l'auteur cite les entreprises sociales.

Quelle politique ?

Pas question de travestir la pensée de l'auteur et de l'utiliser dans le débat qui occupe l'ESS aujourd'hui ; cela illustre simplement que le détachement requis pour donner un exemple constructif implique certains présupposés. C'est si vrai que les appréciations sur telle ou telle entreprise sont discutables, mais l'essentiel est ailleurs. Ces expériences collectivement individuelles ne sont pas certaines de parvenir au but final : l'acheminement vers un autre monde. C'est une des difficultés pour ceux qui s'y engagent. La revendication démocratique de nouvelles règles, incitations d'une sortie du capitalisme, doit l'accompagner (comme un revenu minimum universel), mais « *la politique ne doit pas avoir pour objectif de planifier une hypothétique "transition" vers une économie post-capitaliste. Elle doit avoir pour fonction de coordonner les actions et les interactions d'individus libérés de l'axiomatique capitaliste* » (p. 33). Si un horizon doit être imaginé aujourd'hui, il consistera en un « communalisme », c'est-à-dire « *l'éclosion d'un nouvel idéal frugal, égalitaire et démocratique de coexistence conviviale* » (p. 191).

Contenant de nombreuses références francophones et anglophones, le livre se situe dans un courant de remise en cause radicale du capitalisme, autant dans l'étendue des transformations qu'il appelle que dans la profondeur des remises en cause personnelles qu'il implique. D'une lecture agréable dans l'ensemble, sans parfois éviter les expressions plus jargonnantes de la psychologie, il invite à un voyage intérieur qui rappelle à ceux qui se sont surtout adonnés à des pratiques extérieures le chemin qui reste à parcourir. Marquée par la spiritualité sous ses diverses formes (promotion du yoga, appel à l'Evangile),

l'auteur nous rappelle les visées globales que comportaient les premiers écrits d'économie sociale et que l'on n'y trouve plus souvent. Très en prise avec les questions écologiques et sociales contemporaines, ce livre repose à l'ESS la question dont chacun sent qu'elle est cruciale pour son avenir: à quel point l'ESS se veut-elle porteuse d'une alternative au capitalisme?

David Hiez ●

La nouvelle économie sociale pour réformer le capitalisme

Daniel Hurstel. Odile Jacob, 2009.

Avec cet ouvrage, Daniel Hurstel, avocat d'affaires et maître de conférences à l'IEP de Paris, offre une réflexion juridique sur l'entreprise sociale. Si le titre peut sembler provocateur aux défenseurs de l'économie sociale, il n'en demeure pas moins que l'ouvrage est riche d'informations et de propositions qui, à défaut d'être nécessairement partagées, n'en nourrissent pas moins la réflexion et participent du débat actuel.

Une critique de l'ESS par le *Social business*

Le livre est divisé en trois chapitres qui envisagent successivement la réalité recouverte par l'entreprise sociale aujourd'hui, les formes d'organisation existantes, puis deux propositions ambitieuses pour promouvoir le *social business* en France.

Le premier chapitre n'est pas d'un grand intérêt, dans la mesure où ces questions sont connues et où l'auteur n'évite pas, quoiqu'il s'en défende, la tentation de l'angélisme ou de l'héroïsme. Ce chapitre a cependant pour mérite de préciser la conception que notre auteur se fait de l'entreprise sociale, dans la jungle conceptuelle qui l'entoure aujourd'hui. Or c'est clairement du côté du *social business* que penche M^e Hurstel. Il n'est donc pas surprenant que les formes d'organisation traditionnelles ne trouvent pas grâce à ses yeux (chapitre 2). Cette défiance n'est pas en elle-même critiquable, puisqu'elle est porteuse d'un éclairage nouveau sur l'économie sociale. Malheureusement, les critiques que M^e Hurstel

met en avant sont éculées et n'apportent rien: coopératives bornées par l'intérêt de leurs seuls membres, associations handicapées par leur caractère non lucratif... S'ils étaient définitifs, ces reproches ne perdraient rien du fait de leur ancienneté, mais rien n'est moins sûr. En outre, on constate que, plus ou moins ouvertement, les propositions du chapitre 3 s'inspirent des modèles précédemment critiqués; un état des lieux aurait donc été plus judicieux qu'une critique de principe. On aurait plutôt goûté des critiques tirées de difficultés rencontrées en pratique et qui justifieraient les propositions que l'auteur formule par la suite.

Community interest company et *law-profit limited liability company*

Après avoir dit longuement au chapitre 1 ce qui eût pu l'être en introduction et sacrifié au passage obligé de la critique de l'existant, l'auteur en vient à l'essentiel et, sous cet angle, le livre mérite incontestablement le détour.

Le chapitre 3 présente deux intérêts (indépendants de sa structure propre): une perspective comparative et une intention réformatrice. La présentation de solutions étrangères avait commencé au deuxième chapitre, pour exposer les nouvelles formes de coopératives italiennes ou scandinaves, mais elle prend un tour beaucoup plus approfondi dans le troisième, essentiellement dans la tradition anglo-saxonne. L'auteur y présente l'exemple belge de la société à finalité sociale et le choix de détacher le but social du véhicule juridique emprunté, mais constate son faible succès et suggère que l'explication en serait dans l'imposition d'un fonctionnement démocratique inadapté. Il passe alors à la *community interest company* (CIC), britannique, créée en 2004. La CIC serait soumise à trois règles: exercer son activité dans l'intérêt d'une collectivité, respecter le principe de l'*asset lock* (affectation des actifs, y compris l'essentiel des profits, au bénéfice de la collectivité) et contrôle d'un *regulator* (personne indépendante nommée par les pouvoirs publics). Les Etats-Unis (les Etats du Vermont et du Michigan) fournissent un autre exemple avec la *law-profit limited liability company* (L3C).